



www.sapsccq.com

Montréal, le 30 janvier 2008

Communiqué pour affichage

Communiqué pour affichage

À : Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

De : Stéphane Lemaire, vice président national

**Objet : Démission du président
Vote sur l'entente de principe**

Mesdames,
Messieurs,

Comme vous le savez, M. Michel Hubert a remis sa démission au comité exécutif national ce matin. Puisque notre constitution prévoit un processus électoral pour les postes de délégué de griefs et de secrétaire général, le poste de président sera donc ajouté au processus. M. Michel Carra, le président du comité de scrutin, communiquera bientôt aux sections les étapes et les dates à retenir au calendrier électoral.

En vertu des statuts et règlements de notre syndicat, j'assume la présidence jusqu'à la fin des étapes prévues à notre constitution. Mon confrère Sylvain Maltais continue d'assumer ses fonctions de secrétaire général.

Au cours de la tournée des assemblées générales, vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la consultation sur l'entente de principe intervenue en décembre avec le ministère. Le résultat a été sans équivoque. Tout au long des discussions que nous avons eues avec les représentants du ministre de la Sécurité publique, au cours des huit derniers mois, nous avons toujours été motivés par l'atteinte des objectifs que notre syndicat s'était fixés pour revaloriser notre travail et pour résoudre les problèmes que nous vivons au quotidien.

Nous prenons acte de la décision majoritaire qui découle des votes. Dans les circonstances, nous devons aujourd'hui, collectivement, nous retrousser les manches, car nous n'obtiendrons rien de ce gouvernement sans une nécessaire solidarité. Le syndicat, c'est tous les membres en action pour le bien commun. Nous estimons que la responsabilité des problèmes que nous vivons dans tous nos milieux de travail incombe au gouvernement du Québec. Depuis trop longtemps, notre réseau souffre d'un sous-financement chronique et nous en subissons les conséquences directes tous les jours.

En décrétant unilatéralement nos conditions de travail et de salaires, par l'adoption de la Loi 43, le gouvernement a ajouté l'injure à l'insulte. Ce coup de force inacceptable contribue à la dégradation de nos conditions.

Mon confrère, Sylvain Maltais, et moi avons choisi de rester en poste avec le défi de ramener une entente qui saura regrouper nos objectifs dans une visée commune. La solidarité est d'autant plus nécessaire aujourd'hui pour démontrer notre détermination au gouvernement.

Il nous faut poser les jalons pour permettre l'atteinte de nos objectifs collectifs. Dans un premier temps, dès cette semaine, le comité aide et soutien du SAPSCQ et les intervenants de la CSN se joindront à nous pour élaborer une stratégie de communication et de consultation afin de renouer avec un processus de négociation auprès du ministère. Cette stratégie sera par la suite discutée par la première instance de notre syndicat, soit le conseil syndical qui se réunira le plus rapidement possible. À ce titre, des ressources seront mises à contribution afin que toutes les sections soient bien représentées au conseil syndical en se dotant d'exécutifs locaux.

Un plan d'action, comprenant une large consultation des membres sur le cadre précis de la négociation et de l'atteinte des objectifs que nous aurons déterminés, tous ensemble, sera discuté par les déléguées du conseil syndical. Pour le comité exécutif national, l'implication de tous les membres à ce processus est essentielle pour améliorer nos conditions en fonction de ce que nous aurons, collectivement, déterminé.

Dès maintenant, nous devons sentir la cohésion au sein de notre organisation et faire preuve d'unité dans la poursuite de nos objectifs communs.

Mais encore, au-delà de tout, nos instances (assemblées des membres, conseil syndical, congrès) constituent les lieux qui demeurent les nôtres pour partager les vraies choses qui peuvent faire réellement avancer notre organisation.

Nous sommes tous dans le même bateau, il n'en tient qu'à nous de le faire avancer.

Syndicalement,



Stéphane Lemaire
Vice-président national
Syndicat des agents de la paix en
services correctionnels du Québec

SL/hd